

Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal qui aura lieu à la mairie, sise 18, rue Principale, à Sandweiler, jeudi, le 26 mars 2026 à 17h00.

ORDRE DU JOUR

Séance non publique

1. Nomination d'un fonctionnaire communal pour le poste d'agent administratif
2. Nomination d'un fonctionnaire communal pour le poste d'agent technique

Séance publique

3. Informations du collège des bourgmestre et échevins
4. Présentation du bilan 2025 du Pacte climat
5. Présentation et vote du nouveau règlement sur les bâtisses
6. Acte notarié d'échange n°10.923
7. Convention 2026 – Office social « Leweschte Syrdall »
8. Contrats de concession – Renouvellements
9. Titre de recette de l'année 2025 pour l'article 2/831/706080/99001 – 13
10. Adaptation du prix du service « repas sur roues » – Règlement-taxi
11. Projet de lotissement concernant les parcelles cadastrales n° 1022/5409 et n° 1020/5366
12. Compromis de vente relatif à l'acquisition de plusieurs parcelles n° 1084/2, n°1084/892, n°1085/894 et n°1085/895
13. Droit de préemption concernant la parcelle n°1024/5451 – Confirmation de la décision prise par le collège des bourgmestre et échevins
14. Questions des conseillers communaux

Les documents y afférents sont mis à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Claude Mousel



Le secrétaire communal,

